

LETTRE AUX AGENTES DE L'YONNE

POURQUOI LES ÉLU.ES DE SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES ET CGT FINANCES PUBLIQUES NE SIÈGERONT PAS AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 31 MARS 2017.

Lancé dans une folle course à la destruction de toute la DGFIP, le directeur général a désormais choisi de s'attaquer au dialogue social en diminuant les temps de préparation des réunions accordés aux élus et en ne prenant plus en charge les frais de déplacement des élus suppléants dans les CAP locales, ou les CT locaux par exemple...

Après les élections professionnelles de 2014, auquel les agents de notre administration ont montré leur attachement par une forte participation (86%), la DGFIP balaie d'un revers de main, les modalités de fonctionnement de toutes les instances représentatives, et ce, en cours de mandat. De plus, il faut savoir qu'un sursis a été accordé au niveau national jusqu'à la fin de ce mandat mais a été refusé au niveau local. Elle bafoue ainsi chaque vote exprimé.

La Direction Générale veut retirer de façon totalement unilatérale et brutale aux représentants et élus des personnels les moyens d'assurer correctement leur mandat. **Le rôle des élus consiste non seulement à défendre les droits, garantir le respect des règles, mais aussi à vérifier que la DG ne commet pas d'erreurs dans l'application des règles statutaires et de gestion.**

Les élus s'attachent à informer et à défendre l'ensemble des agents de la DGFIP, syndiqués ou non, qui font appel à eux.

Dans un contexte où, faute de moyens humains suffisants dans les services RH, les représentants des personnels conseillent de plus en plus les agents, ce recul est un vrai danger pour eux ! Qui pourra les renseigner correctement quand les services RH seront délocalisés et regroupés prochainement en pôle RH si les organisations syndicales sont affaiblies ?

Pour la DG, un seul objectif : ne plus « perdre de temps » à écouter les élus défendre les droits des agents alors même que les dossiers de souffrance au travail et les difficultés rencontrées par les collègues ne cessent d'augmenter.

Avec cette dégradation délibérée du dialogue social, ce sont d'énormes difficultés qui se présenteront pour les représentants des agents pour défendre les droits à mutation, à avancement, à recours contre l'évaluation, et plus généralement les conditions de vie au travail et les missions.

À travers cette attaque, c'est aux agents, à leurs droits et aux missions que le Directeur Général s'en prend aujourd'hui !

Si demain, les organisations syndicales sont réduites au silence, ce sont les agents qui seront contraints de se taire! Car à travers leurs représentants ce sont bien les agents, leurs règles de gestion, leurs droits et garanties, que vise la DG!

- sans CAP préparées dans de bonnes conditions, il sera bien plus simple pour la direction d'imposer des mobilités forcées, de gérer de manière encore plus opaque les collègues...

- sans CT avec une préparation optimale, de quelles informations disposerons-nous sur l'avenir de nos missions, où pourrons-nous défendre nos missions, nos emplois et nos conditions de travail ?

Il faut nous battre pour nous permettre d'être défendus correctement dans chacune des instances qui nous concernent.

Le droit à être défendus n'est pas négociable !

Pour ces raisons, les organisations syndicales de l'Yonne condamnent et refusent les propositions faites par la Direction Générale sur le dialogue social. Elles ne porteront pas la responsabilité de ces reculs de nature à remettre en cause le droit des personnels à être correctement défendus et représentés. C'est pourquoi elles ont décidé de boycotter le Comité Technique Local du 31 mars 2017 et d'alerter les personnels sur les choix dangereux faits par la Direction Générale.